



accident de travail sans arrêt

Par **khal30**, le **16/01/2012** à **18:25**

bonjour j aimerais en savoir un plus si vous pourriez m aider merci

Voila vendredi 13.01.2012 j ai eu un accident de travail. voila comment ça ç'est passe, une porte metallique m est tombee sur la jambe le tibia precisement.J'ai etais chez mon medecin qui m as fais des soins et a voulue m arrete pour la semaine, mais la boite pour qui je travaille me propose un poste amenee et en tant que interrimaire j ai peur que a la fin de mon contrat on m arrete et que je ne puisse pas reprendre un travail ou il me faut toute mes capacites physique dans une autre societe .Toutes a etais fais dans les regles declaration de l accident a ma boite d interim feuille d accident .finalement j hesite d accepte le poste amenee et que au bout d une semaine on m arrete et que je ne puisse pas faire valoir mes droits d accidente , je suis en accident sans arret mais avec soin merci d avance de votre aide

Par **P.M.**, le **16/01/2012** à **18:27**

Bonjour,

Personnellement, je me sens incapable de vous donner un avis médical et le médecin traitant me paraît beaucoup plus compétent pour cela...